AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Rapport Pays 2025

Tunisie



Tirer le meilleur parti du capital de la Tunisie pour favoriser son développement

RAPPORT PAYS 2025

Tunisie

Tirer le meilleur parti du capital de la Tunisie pour favoriser son développement

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

© 2025 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage et à inclure des extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport-pays 2025 sur la Tunisie a été préparé au sein du Complexe de l'Économiste en chef et Vice-Président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances, sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. Urama, Économiste en Chef et Vice-Président, avec le soutien d'Adamon Mukasa (Economiste Principal de recherche) et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi (Assistante Exécutive).

La préparation de ce rapport a été dirigée par Désiré Vencatachellum (Directeur principal, Département économies pays - ECCE), avec Marcellin Ndong Ntah (Lead Economiste, ECCE) comme Coordonnateur technique du processus, Abir Bdioui (Consultant, ECCE) pour le soutien informatique, Aminata Kouma-Moulot (Spécialiste de la gestion des produits, ECCE) pour le suivi de l'édition, et Eugenia Grant (Assistante d'équipe, ECCE) pour le soutien administratif. Le Rapport-pays 2025 sur la Tunisie a été préparé par Bernice Savy, Economiste pays prinicipale, sous la direction de d'Audrey Chouchane, Économiste régionale en chef pour l'Afrique du Nord.

Nos remerciements vont à l'endroit de : (i) Linguère Mbaye, Cheffe de Division d'ECCE 1, (ii) l'équipe pays de la Tunisie dirigée par Mohamed El Azizi, Directeur général du Bureau régional de développement et de prestation de services pour l'Afrique du Nord, avec le soutien de Malinne Blomberg, Directrice générale adjointe du même Bureau et Représentante pays pour la Tunisie ; (iii) le Département Politique, prévision et recherche macroéconomiques (ECMR) dirigé par Anthony Simpasa (Directeur) ; (iii) le Département des États en transition (RDTS) dirigé par Yero Baldeh (Directeur) ; (iv) le Centre africain de ressources naturelles (ECNR) dirigé par Solomane Koné (Directeur) ; et le Consortium de la Recherche Economique en Afrique (CREA) dirigé par Prof. Victor Murinde (Directeur Exécutif)1 ; pour leurs contributions.

La Banque tient à remercier les responsables des entités gouvernementales pour l'accueil, et l'organisation de la mission de la préparation du Rapport pays 2025 de la Tunisie et la qualité des discussions. Elle remercie aussi les représentants des organisations de la société civile, du secteur privé, et des partenaires techniques et financiers, pour leur disponibilité et la qualité des échanges lors des réunions tenues avec la mission.

Les données figurant dans ce Rapport ont été compilées par le Département des statistiques - ECST dirigé par Samson Babatunde Omotosho (Directeur) avec la participation de Koua Louis Kouakou, Chef de la division des statistiques économiques et sociales, et Anouar Chaouch (Statisticien supérieur, Division des statistiques économiques et sociales, ECST) et Slim Jerbi, Consultant à ECST1.

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus d'Innocent Onah, Spécialiste en chef des ressources naturelles au Centre africain de gestion et d'investissement en ressources naturelles (ECNR), ainsi que de Blaise Gnimassoun, Consultant auprès du Département ECMR. Le Professeur Sylvain Eloi Dessy, Département d'économie, Université Laval – Canada a contribué, à titre d'évaluateur externe.

La couverture du Rapport s'inspire d'une maquette générale réalisée par de Laetitia Yattien-Amiguet et de Justin Kabasele, du service des relations extérieures et de la communication de la Banque. La révision a été effectuée par Mr. Hermann Camara et la mise en page par Yasso Creation.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS III
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX, ENCADRÉS ET ANNEXES VI
LISTE DES ABRÉVIATIONS VII
RÉSUMÉ ANALYTIQUE IX
INTRODUCTION GÉNÉRALE XI

CHAPITRE I : PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES 1

Messages Clés 1
1.1 Introduction 1
1.2 Performances de croissance 1
1.3 Autres évolutions macroéconomiques et sociales récentes 2
1.3.1 Politique monétaire, inflation et taux de change 2
1.3.2 Secteur financier 2
1.3.3 Politique budgétaire et dette publique 3
1.3.4 Position extérieure – Flux financiers extérieurs 3
1.3.5 Développements sociaux 4
1.4 Perspectives macroéconomiques et risques 4
1.4.1 Perspectives économiques 4
1.4.2 Risques 5
1.5 Options politiques pour accélérer le développement économique de la Tunisie 5

CHAPITRE II : STIMULER LA MOBILISATION ET L'UTILISATION EFFICACES DU CAPITAL NATIONAL 7

Messages Clés 8
2.1 Introduction 8
2.2 Mobilisation des ressources fiscales 8
2.2.1 Besoins de financement de la Tunisie 8
2.2.2 Recettes fiscales 8
2.2.3 Recettes non fiscales 9
2.2.4 Mobilisation des ressources budgétaires nationales et efficacité des dépenses 9
2.3 Le capital naturel de la Tunisie 9
2.3.1 Aperçu du capital naturel de la Tunisie 9
2.3.2 Contribution économique du capital naturel de la Tunisie 9
2.3.3 Estimations et dynamique du capital naturel 10
2.3.4 Défis liés à l'exploitation du capital naturel en Tunisie 11
2.4 Capital d'affaires 11
2.4.1 Définition 11
2.4.2 Indicateurs du capital d'affaires en Tunisie 11

2.4.3 Défis et opportunités pour améliorer le capital d'affaires en Tunisie 11
2.5 Capital humain de la Tunisie 12
2.5.1 État actuel du capital humain de la Tunisie 12
2.5.2 Principaux obstacles au développement du capital humain 14
2.5.3 Investir dans l'éducation et le développement des compétences 14
2.5.4 La santé comme pilier du développement du capital humain 15
2.6 Capital financier 16
2.6.1 Marchés financiers et de capitaux nationaux 16
2.6.2 L'état du développement financier en Tunisie 16
2.6.3 Mobilisation des ressources financières pour le développement de la Tunisie 16
2.6.4 Ressources financières offshore pour le développement de la Tunisie 17
2.6.5 Financement innovant 17
2.7 Recommandations politiques 18

CHAPITRE III : EXPLOITER LE POTENTIEL EN CAPITAL ET LES RESSOURCES DE LA TUNISIE POUR SON DÉVELOPPEMENT – LE RÔLE DES INSTITUTIONS, DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉTAT DE DROIT 21

Messages Clés 21
3.1 Introduction 22
3.2 Arrangements institutionnels pour la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital 22
3.3 Défis et opportunités pour améliorer la gouvernance des capitaux 23
3.4 L'État de droit, la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital 24
3.5 Une approche panafricaine pour renforcer l'État de droit, les institutions et la gouvernance afin d'exploiter le capital de la Tunisie 25
3.6 Conclusion et recommandations politiques 25

RÉFÉRENCES 27

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Tendances du solde budgétaire et de la dette publique en Tunisie
Figure 2 Tendances de la mobilisation des ressources intérieures (recettes fiscales)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Principaux indicateurs macroéconomiques et sociaux
Tableau 2 Décomposition du capital naturel de la Tunisie
Tableau 3 Indicateurs clés de l'éducation, de la santé et de la main-d'œuvre en Tunisie

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 Efforts de mobilisation des ressources intérieures et déficit de financement
Encadré 2 Mobilité des talents tunisiens – Un enjeu pour le développement
Encadré 3 Réformes et investissements réussis dans l'éducation en Tunisie

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
ATAF	African Tax Administration Forum (Forum sur l'administration fiscale africaine)
BAD	Banque africaine de développement
BCT	Banque centrale de Tunisie
CDC	Caisse des dépôts et consignations
CPI	Code des procédures de l'investissement
FFI	Flux financiers illicites
FIPA	Agence de promotion de l'investissement extérieur
IDE	Investissements directs étrangers
IRPP	Impôt sur le revenu des personnes physiques
IS	Impôt sur les sociétés
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariat public-privé
SCEE	Système de comptabilité économique et environnementale
STIM	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
TND	Dinar tunisien
TUNEPS	Tunisian Online E-Procurement System (Système tunisien de marchés publics en ligne)
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En 2024, la Tunisie a enregistré une croissance économique modeste de 1,4 %, tirée principalement par les secteurs de l'agriculture, des industries manufacturières et des services. Cette dynamique s'est toutefois heurtée à la contraction du secteur énergétique et à une détérioration du solde commercial. Une politique monétaire restrictive a permis de contenir l'inflation à 7 %, mais a parallèlement freiné l'accès au crédit, alors que le secteur financier enregistre 14 % de prêts non performants. Le déficit budgétaire a été réduit à 6,1 % du produit intérieur brut (PIB), grâce à une amélioration des recettes fiscales. Toutefois, le niveau d'endettement public reste élevé, représentant 81,2 % du PIB. Les investissements directs étrangers (IDE), les recettes touristiques et les transferts de la diaspora ont contribué au renforcement des réserves de change. Sur le plan social, le taux de chômage demeure élevé (16 %) et les disparités régionales persistent. Pour 2025, une légère accélération de la croissance à 1,9 % est projetée, principalement soutenue par les bonnes performances attendues du secteur agricole. Cependant, la mobilisation des ressources internes demeure inférieure à son potentiel, en raison d'une assiette fiscale qui pourrait être élargie, un secteur informel représentant environ 26 % du PIB, ainsi que par des dépenses fiscales dont l'efficacité économique peut être renforcée. Le marché boursier encore peu développé, ne permet pas de répondre adéquatement aux besoins de financement des petites et moyennes entreprises. La mise en œuvre de réformes fiscales ambitieuses, la digitalisation des services publics, la diversification des sources de financement, y compris par le recours aux technologies financières (FinTech) et aux obligations vertes, ainsi que l'amélioration de la gouvernance, sont essentielles pour renforcer la résilience économique. Le renforcement de la transparence et de la coopération régionale constitue un levier stratégique pour valoriser le capital national et promouvoir un développement durable, inclusif et équitable.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La Tunisie, pays à revenu intermédiaire situé en Afrique du Nord, dispose d'un fort potentiel de développement économique, soutenu par sa position géographique stratégique, un capital humain qualifié, d'une bonne base infrastructrelle et des ressources naturelles diversifiées. Toutefois, ce potentiel demeure partiellement inexploité en raison de contraintes structurelles persistantes qui entravent la transformation économique du pays et limitent sa capacité à mobiliser efficacement les ressources indispensables à son développement. L'État joue un rôle central dans l'optimisation du capital national, à travers la mise en œuvre de politiques publiques cohérentes, la création d'un cadre institutionnel propice à l'investissement et le renforcement de la soutenabilité des finances publiques. La création d'un environnement propice à une croissance durable et inclusive repose en grande partie sur l'efficacité de la mobilisation des ressources internes ainsi que sur l'amélioration continue de la gouvernance économique.

Le *Rapport Pays 2025* a pour objectif d'examiner les leviers dont dispose la Tunisie pour optimiser l'utilisation de ses ressources économiques, humaines et institutionnelles en vue d'accélérer sa trajectoire de développement. Il met en exergue les réformes prioritaires nécessaires à une mobilisation efficiente du capital national et à une allocation stratégique des ressources publiques. Le rapport est articulé autour de trois axes principaux : le premier chapitre analyse les performances macro-économiques récentes de la Tunisie, à travers l'évaluation de la croissance économique, de la dynamique de la dette publique, de l'inflation et des flux financiers extérieurs, afin de dégager les tendances observées et les perspectives à moyen terme. Le deuxième chapitre s'intéresse à la mobilisation et à l'optimisation des ressources nationales. Il examine les principales sources de capital, notamment les recettes fiscales, le marché financier, le capital humain et les ressources naturelles, ainsi que les défis structurels freinant leur pleine valorisation. Le troisième chapitre explore le rôle des institutions et de la gouvernance dans la mobilisation des ressources nationales. Il met en lumière l'incidence de la qualité institutionnelle sur l'investissement, tout en abordant les questions relatives à la transparence, à la lutte contre les flux financiers illicites et à la stabilité du cadre fiscal. Le présent rapport entend offrir une base analytique solide pour l'élaboration de politiques publiques visant à renforcer la mobilisation du capital, améliorer la gouvernance économique et favoriser une croissance plus résiliente, inclusive et durable en Tunisie. En identifiant les principaux obstacles structurels, il propose des pistes de réforme adaptées aux priorités nationales et alignées sur les objectifs de développement à long terme.

1 PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES DE LA TUNISIE

MESSAGES CLÉS

- En 2024, la Tunisie a enregistré une croissance économique de 1,4 %, contre 0,4 % en 2023. Cette reprise a été principalement soutenue par la performance du secteur agricole (+12,1 %), certaines branches de l'industrie manufacturière ainsi que les services. Parallèlement, la Banque centrale a maintenu une politique monétaire restrictive, avec un taux directeur fixé à 8 %, contribuant à la réduction du taux d'inflation à 7 %.

- Le déficit budgétaire s'est contracté, passant de 7,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2023 à 6,1 % en 2024, en raison notamment d'une augmentation des recettes fiscales de 9,7 %. Toutefois, la dette publique a poursuivi sa progression (en valeur) atteignant 81,2 % du PIB, avec un recours accru au financement intérieur, lequel représente 53,8 % du total en 2024.

- Pour stimuler la croissance économique, il est essentiel de poursuivre une politique monétaire favorable à l'investissement productif, d'intensifier les réformes fiscales et les efforts de consolidation budgétaire, de simplifier le cadre réglementaire des affaires pour attirer les investissements stratégiques, et d'optimiser la gestion durable des ressources naturelles. Il convient également de promouvoir l'intégration des petites et moyennes entreprises (PME) et la formalisation de l'économie informelle.

1.1 Introduction

Le présent chapitre analyse les performances économiques récentes de la Tunisie et fournit des projections actualisées de croissance pour la période 2025–2026. Il examine les principales tendances macroéconomiques, notamment la politique budgétaire, l'inflation, la dette publique et les flux financiers, ainsi que les évolutions sociales. Il évalue également les principaux risques pesant sur les perspectives de croissance. Enfin, le chapitre propose des options de politique publique visant à promouvoir une croissance inclusive, forte et résiliente, à renforcer la stabilité macroéconomique, à accélérer la transformation économique, et à accroître la capacité du pays à faire face aux chocs persistants.

1.2 Performances de croissance

Le taux de croissance économique de la Tunisie s'est établi à 1,4 % en 2024, contre 0,4 % en 2023. Cette amélioration résulte principalement de l'expansion du secteur agricole, de la reprise de certaines industries manufacturières, ainsi que du redressement des services, notamment dans les domaines du tourisme et du transport, en dépit du recul observé dans les secteurs de l'énergie et des mines.

La valeur ajoutée du secteur agricole a enregistré une progression annuelle de 12,1 %, contribuant à hauteur de 0,97 point de pourcentage à la croissance du PIB. Les industries manufacturières ont progressé de 1,5 %, portées par une croissance de 8,1 % dans l'industrie chimique et de 2,1 % dans l'agroalimentaire. Dans le secteur des services, les activités liées au tourisme, à la restauration et aux cafés ont enregistré une croissance de 5,7 %, tandis que le transport a progressé de 5,0 % et les télécommunications, y compris les services connexes, de 1,3 %. Toutefois, la performance industrielle demeure contrastée, et la baisse de la production énergétique constitue un défi structurel persistant.

Du côté de la demande, la croissance a été principalement tirée par la demande intérieure, stimulée par la progression de la consommation et des investissements. En revanche, le secteur extérieur a eu un effet négatif sur la croissance, avec une contribution de -5,0 points de pourcentage, en raison d'une augmentation des importations de 9,7 %, combinée à une quasi-stagnation des exportations (-0,2 %).

1.3 Autres évolutions macro-économiques et sociales récentes

1.3.1 Politique monétaire, inflation et taux de change

En 2024, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a maintenu un taux directeur à 8 %, dans le cadre d'une politique monétaire restrictive visant à contenir l'inflation. Cette dernière s'est établie à 7 %, contre 9,3 % en 2023, en raison notamment du ralentissement des prix des produits alimentaires, manufacturés et des services. La masse monétaire, mesurée par l'agrégat M3, a enregistré une croissance de 10,7 %, portée par une augmentation des dépôts bancaires. Toutefois, la croissance des crédits à l'économie a ralenti, passant de 4,8 % en 2023 à 3,2 % en 2024. La part des crédits captée par l'Etat a atteint 30,7 %, limitant les financements disponibles pour le secteur productif, dont la part est descendue à 69,3 %, contre près de 90 % une décennie auparavant. Le taux de change du dinar est demeuré relativement stable, avec une légère dépréciation de 0,6 % par rapport à l'euro et de 0,3 % par rapport au dollar des États-Unis.

1.3.2 Secteur financier

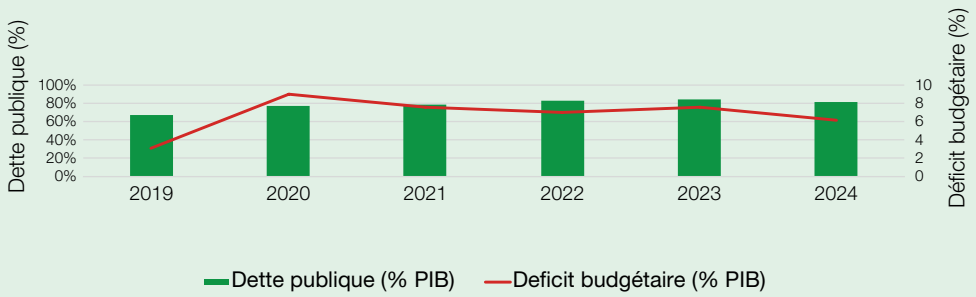
Le secteur financier tunisien est composé de la BCT, de 23 banques résidentes, de 7 banques off-shore, ainsi que d'institutions de crédit-bail et d'affacturage. Malgré cette structure diversifiée, le niveau d'inclusion financière demeure perfectible, en raison notamment d'une adoption encore progressive des services financiers numériques et d'un cadre réglementaire nécessitant des ajustements afin de mieux répondre aux évolutions du marché. La dépendance croissante de l'État aux financements intérieurs, face à un accès restreint aux marchés de capitaux extérieurs, exerce une pression sur le système bancaire national. En 2024, le secteur financier a globalement conservé sa résilience, bien que les prêts non performants aient augmenté, atteignant 14 % du total des crédits, contre 12,5 % à la fin de l'année 2023, en lien avec le ralentissement économique. Par ailleurs, le volume de refinancement des banques par la BCT a enregistré une baisse de 23 %. Néanmoins, les indicateurs de solidité financière se sont globalement améliorés, avec un renforcement du ratio d'adéquation des fonds propres, qui s'est établi à 15,3 % à la fin de l'année 2023, contre 14,8 % en 2022.

1.3.3 Politique budgétaire et dette publique

En 2024, le déficit budgétaire de la Tunisie s'est réduit à 6,1 % du PIB, contre 7,6 % en 2023. Cette amélioration résulte principalement de l'augmentation des recettes publiques (+8,7 %), en particulier des recettes fiscales (+9,7 %). Les dépenses publiques ont enregistré une hausse de 4,6 %, tirée par l'accroissement des dépenses d'équipement (+9,1 %) et de la masse salariale (+2,6 %). La réduction progressive des subventions énergétiques, conjuguée à une amélioration de la collecte

fiscale, ont également contribué à la consolidation budgétaire. Le déficit a été majoritairement financé par des emprunts intérieurs, qui ont atteint un niveau record de 23,2 milliards de dinars, dans un contexte de contraintes accrues à l'accès aux financements extérieurs, à la suite de la suspension des négociations avec FMI. En février 2024, les autorités ont sollicité un prêt exceptionnel de 7 milliards de dinars (environ 2,1 milliards d'euros) auprès de la BCT. Le service de la dette publique a fortement augmenté, de 19,5 %, atteignant 24,8 milliards de dinars (environ 7,3 milliards d'euros). La dette publique totale s'est établie à 81,2 % du PIB, contre 84,6 % en 2023. La structure de la dette a connu une évolution notable, avec une diminution de la part extérieure (46,2 %) au profit de la dette intérieure (53,8 %), ce qui restreint les marges de financement disponibles pour le secteur privé et accentue la pression sur le système bancaire national.

Figure 1 : Tendances du solde budgétaire et de la dette publique en Tunisie



Source : Données du ministère des Finances de la Tunisie.

1.3.4 Position extérieure – Flux financiers extérieurs

En 2024, la Tunisie a enregistré une amélioration de sa position extérieure, avec une réduction du déficit du compte courant à 1,7 % du PIB, contre 2,6 % en 2023. Cette évolution positive s'explique principalement par la bonne performance des services et des revenus des facteurs, en dépit d'un élargissement du déficit commercial (+11 %), attribuable à l'augmentation des importations de biens énergétiques, d'équipements et de biens de consommation. Par ailleurs, les importations de matières premières et de produits alimentaires ont connu une baisse, tandis que les exportations sont demeurées globalement stables. Hors énergie, la balance courante a enregistré une amélioration notable de 31,4 %, soutenue par la vigueur des secteurs non énergétiques. Les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger ont progressé de 6 %, représentant 5,3 % du PIB, et ont dépassé les recettes touristiques, estimées à 4,6 % du PIB. Parallèlement, les IDE ont enregistré une croissance significative de 21,4 % (surtout dans le secteur des industries manufacturières et de l'énergie), témoignant d'un regain de confiance des investisseurs internationaux. L'ensemble de ces performances a contribué au renforcement des réserves de change, qui ont atteint l'équivalent de 121 jours d'importation à la fin de l'année 2024.

1.3.5 Développements sociaux

L'espérance de vie en Tunisie a atteint 76,9 ans en 2022, contre 74,1 ans en 2009, traduisant des progrès notables dans le domaine de la

santé. Toutefois, l'Indice de capital humain (ICH) demeure relativement faible, s'établissant à 0,52, en deçà de la moyenne mondiale (0,57), ce qui révèle des marges d'amélioration, notamment en matière de qualité de l'apprentissage et d'adéquation entre les compétences acquises et les besoins du marché du travail. Bien que le taux de pauvreté ait diminué entre 2010 et 2024, passant de 25,4 % à 15,7 %, les disparités régionales persistent, particulièrement dans le Nord-Ouest et le Centre-Ouest du pays, où la pauvreté dépasse encore les 28 %. Le marché du travail demeure sous tension, avec un taux de chômage national de 16 % en 2024. Le chômage touche plus sévèrement les jeunes (39,2 %) et les femmes (22 %), contre 13,6 % pour les hommes. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur s'élève à 23,7 %, tandis qu'environ 49 % des travailleurs occupés exercent dans le secteur informel, illustrant les défis persistants en matière de formalisation de l'emploi et d'inclusion économique.

1.4 Perspectives macroéconomiques et risques

1.4.1 Perspectives économiques

La croissance économique de la Tunisie est projetée à 1,9 % en 2025, puis à 2,3 % en 2026, soutenue par les performances attendues dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie manufacturière. L'inflation poursuivrait sa trajectoire à la baisse, pour s'établir à 6,4 % en 2025 et à 6,1 % en 2026, sous l'effet conjugué d'une politique monétaire restrictive et d'un atténuement des pressions inflationnistes à l'échelle mondiale. Le déficit budgétaire devrait se réduire progressivement, atteignant 5,3 % du PIB en 2025 et 4,9 % 2026, en lien avec les efforts de consolidation budgétaire et une amélioration de la mobilisation des ressources domestiques. En revanche, le déficit du compte courant devrait se creuser à 2,2 % du PIB en 2025 et 3,3 % en 2026, en raison principalement d'une augmentation anticipée des importations.

Encadré 1 : Efforts de mobilisation des ressources intérieures et déficits de financement

La Tunisie poursuit ses efforts pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures en vue de combler son déficit de financement du développement. En 2024, le taux de pression fiscale s'est établi à 25,1 % du PIB, un niveau relativement élevé, mais encore insuffisant pour répondre aux besoins croissants de financement public. Cette situation est exacerbée par l'importance de l'économie informelle, les exonérations fiscales, ainsi que les pratiques d'évasion fiscale, qui continuent d'éroder la base des recettes publiques. Par ailleurs, le niveau élevé de l'endettement et les contraintes budgétaires persistantes limitent l'espace budgétaire nécessaire à la mise en œuvre de politiques favorisant une croissance inclusive et soutenue. Dans ce contexte, la réduction des dépenses improductives, ainsi que la maîtrise du coût de la dette, apparaissent comme des leviers essentiels pour améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources publiques et renforcer la viabilité des finances publiques à moyen terme.

Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques et sociaux

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)	2026 (p)
Taux de croissance du PIB (%)	-8,7	4,5	2,8	0,4	1,4	1,9	2,3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-9,8	3,4	1,6	-1,2	0,1	1,1	1,6
Inflation (%)	5,6	5,7	8,3	9,3	7,0	6,4	6,1
Solde budgétaire (dons compris) (% PIB)	9,1	-7,6	-6,9	-7,6	-6,1	-5,3	-4,9
Solde du compte courant (% PIB)	-6,0	-6,0	-8,9	-2,6	-1,7	-2,2	-3,3

Source : Département des Statistiques de la Banque africaine de développement, mai 2025. Estimations (e) et projections (p) fondées sur les données communiquées par les autorités nationales.

1.4.2 Risques

Les perspectives économiques de la Tunisie demeurent fragiles, en raison d'un environnement international marqué par une incertitude persistante. Les tensions commerciales mondiales ainsi que les conflits géopolitiques dans la région pourraient peser sur la demande extérieure, accroître les coûts d'importation et perturber les chaînes de valeur, avec des répercussions potentielles sur la compétitivité de l'économie nationale. La volatilité des prix des matières premières pourrait, par ailleurs, raviver les pressions inflationnistes. Un accès restreint aux financements extérieurs, conjugué à des tensions budgétaires internes, pourraient accentuer les vulnérabilités macroéconomiques. En outre, une hausse prolongée des taux d'intérêt à l'échelle internationale alourdirait le coût du service de la dette et exercerait une pression dépréciative sur le dinar, fragilisant davantage la position extérieure du pays.

Le profil actuel de la dette publique accroît les risques de refinancement, tandis que le solde du compte courant demeure exposé aux fluctuations des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Afin de renforcer sa résilience économique, la Tunisie devrait poursuivre la diversification de ses partenariats commerciaux, continuer sa gouvernance budgétaire rigoureuse, et sa politique monétaire prudente, en vue d'améliorer durablement son accès au financement et de consolider sa stabilité macroéconomique.

1.5 Options politiques pour accélérer le développement économique de la Tunisie

Afin de stimuler la croissance et de renforcer la résilience économique, la Tunisie est appelée à adopter une approche progressive et intégrée, articulant des politiques macroéconomiques adaptées à des réformes structurelles à court, moyen et long terme.

À court terme, les autorités devraient accélérer l'exécution des projets inscrits au budget, en particulier dans les secteurs prioritaires tels que les infrastructures, l'énergie, la santé et le numérique. Cela implique la simplification des procédures de passation des marchés publics, le renforcement des capacités des unités d'exécution, ainsi que l'instauration d'un système centralisé de suivi et d'évaluation des projets. Parallèlement, il est essentiel d'intensifier la digitalisation de la gestion budgétaire et fiscale, notamment à travers l'intégration des systèmes de télédéclaration (e-Tax), la généralisation du paiement électronique, et l'interconnexion des bases de données fiscales et douanières, en vue d'améliorer la mobilisation des recettes et de renforcer la transparence. L'amélioration du climat des affaires devrait être poursuivie, en particulier à travers la simplification du code des changes, l'adoption d'un cadre opérationnel pour les partenariats public-privé (PPP), et la réduction des délais de traitement des litiges économiques. La Banque centrale, pour sa part, devrait poursuivre sa politique visant à

contenir l'inflation tout en soutenant l'octroi de crédits à l'investissement productif.

À moyen terme, une réforme fiscale structurante s'impose. Celle-ci devrait viser l'élargissement de l'assiette fiscale (notamment à travers la fiscalité foncière et une meilleure imposition du secteur informel), la rationalisation des exonérations, ainsi que la modernisation de l'administration fiscale par l'automatisation des contrôles et le renforcement des mécanismes de recouvrement forcé. En parallèle, la restructuration des entreprises publiques devrait se poursuivre afin d'en améliorer la performance et la viabilité. Le pays gagnerait également à cibler les IDE à fort contenu technologique, en mettant en place une cellule de facilitation dédiée aux investisseurs dans les secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables, l'électronique, la pharmacie et les services numériques, assortis d'un dispositif d'incitations claires, stables et transparentes.

À long terme, l'intégration des PME dans les chaînes de valeur exportatrices devrait être soutenue par le renforcement des mécanismes de garantie, la promotion de pôles de compétitivité régionaux (clusters), et l'accompagnement à la certification qualité. La formalisation du secteur informel nécessitera l'adoption de régimes fiscaux simplifiés, la poursuite de la digitalisation des services publics, ainsi que l'élargissement de l'accès au microcrédit, adossé à des dispositifs d'appui technique et de renforcement des capacités.

2 STIMULER LA MOBILISATION ET L'UTILISATION EFFICACES DU CAPITAL NATIONAL

MESSAGES CLÉS

- En dépit d'une de pression fiscale relativement élevée (25,5 % du PIB), des marges subsistent pour élargir l'assiette fiscale, notamment par une meilleure intégration de l'économie informelle, une révision ciblée des exonérations existantes, et un renforcement de l'efficacité de la fiscalité applicable aux entreprises.

- Le marché boursier tunisien demeure peu développé, avec une capitalisation boursière représentant seulement 20 % du PIB et une forte dépendance au financement bancaire, qui concentre 85 % du crédit total. Cette configuration limite l'accès des PME à des sources de financement alternatives.

- La Tunisie possède des ressources énergétiques et minières stratégiques, notamment le phosphate, le solaire et l'éolien, offrant un potentiel significatif de croissance. La valorisation de ces ressources pourrait être optimisée par un cadre réglementaire renforcé et une gouvernance sectorielle améliorée.

- Malgré un bon taux de scolarisation, l'inadéquation persistante entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail maintient un taux de chômage élevé chez les diplômés (30 %), freinant ainsi la productivité et l'innovation.

- Pour mobiliser de manière efficace son capital national, la Tunisie est appelée à élargir son assiette fiscale en intégrant progressivement l'économie informelle, à diversifier ses sources de financement, notamment à travers les PPP, les FinTechs et les obligations vertes, à renforcer la gouvernance du secteur extractif, à promouvoir la formation professionnelle, à digitaliser les services publics et à engager des réformes ciblées du cadre fiscal et réglementaire, incluant la révision du Code des changes et le régime de l'impôt sur les sociétés.

2.1 Introduction

Le présent chapitre examine les principales catégories de capitaux nationaux pertinents en Tunisie, à savoir les ressources fiscales, le capital naturel, le capital d'affaires, le capital humain et le capital financier. Il analyse l'état actuel de chacun de ces éléments, identifie les inefficacités qui en entravent leur utilisation optimale, et propose des orientations stratégiques visant à renforcer leur mobilisation et leur gestion efficace, dans une perspective de développement durable.

2.2 Mobilisation des ressources fiscales

2.2.1 Besoins de financement de la Tunisie

Selon le *Rapport Pays 2024* de la BAD, les besoins annuels de financement nécessaires pour accélérer la transformation structurelle de l'économie tunisienne, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, sont estimés à 0,79 milliard de dollars des États-Unis, soit l'équivalent de 1,4 % du PIB. Le déficit annuel de financement s'élève à 0,57 milliard de dollars des États-Unis, dont 81 % sont concentrés dans le secteur des infrastructures et 11 % dans celui de l'énergie. Dans un contexte caractérisé par des marges budgétaires restreintes et un accès limité aux ressources financières extérieures, la Tunisie intensifie son recours au financement intérieur, dont l'encours est projeté à 7,08 milliards de dollars des États-Unis en 2025. Cette dynamique met en évidence la nécessité de poursuivre les efforts d'optimisation des dépenses publiques et de renforcement de la mobilisation des ressources domestiques, en vue de soutenir l'investissement productif tout en préservant la soutenabilité de la dette.

2.2.2 Recettes fiscales

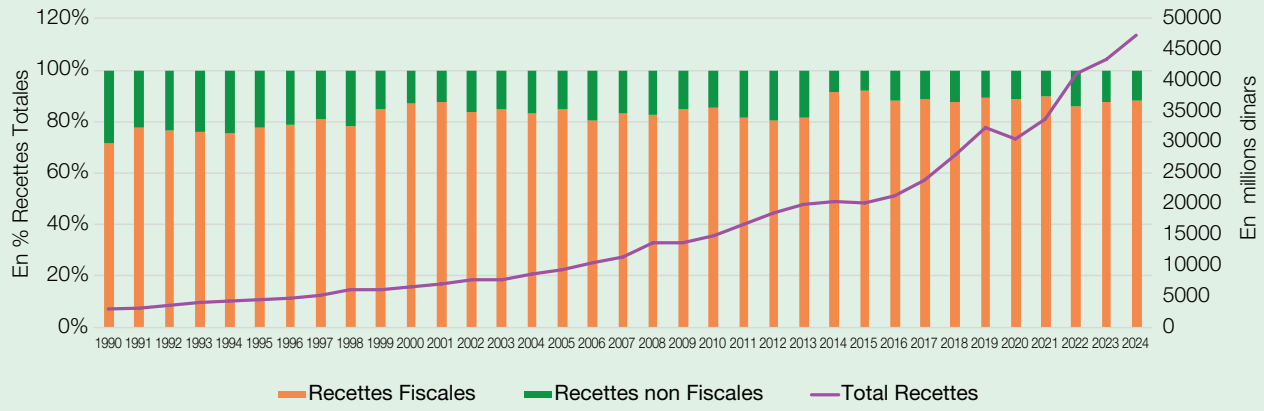
En 2024, les recettes fiscales ont représenté 88 % des recettes publiques en Tunisie, soit 25,5 % du PIB. Les principales sources de mobilisation fiscale demeurent l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), qui représente 29,6 % des recettes fiscales, et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui en constitue 27 %. L'importance relative de l'IRPP s'explique en grande partie par la forte proportion de l'emploi public dans la structure de l'emploi national. En revanche, la part de l'impôt sur les sociétés (IS) dans les recettes fiscales a connu une diminution significative, passant de 21,8 % en 2014 à 13 % en 2024. Cette tendance résulte de l'application de taux réduits, d'exonérations spécifiques, ainsi que de pratiques d'optimisation fiscale observées dans certains secteurs d'activité. Les exemptions fiscales réduisent la base imposable de l'IS, tandis que la sous-déclaration des bénéfices, la manipulation des prix de transfert et l'évasion fiscale affaiblissent davantage le rendement de cet impôt, limitant ainsi le potentiel global de mobilisation des ressources fiscales.

Dans une optique de justice fiscale et de transparence, la Loi de finances pour l'exercice 2025 a introduit des rajustements significatifs. Le barème de l'IS est désormais progressif, avec des taux de 15 %, 20 % et 25 %, assortis de minimums d'imposition applicables aux entreprises bénéficiant d'avantages fiscaux. En outre, le régime fiscal applicable aux entreprises totalement exportatrices a été révisé : il prévoit désormais une exonération limitée à quatre ans, suivie d'un taux de 20 % sur les bénéfices non réinvestis.

2.2.3 Recettes non fiscales

En 2024, les recettes non fiscales ont représenté 3,4 % du PIB. Leur contribution a fortement diminué depuis 2011, tombant en dessous de 10 % des recettes publiques à partir de l'exercice 2014/2015. Cette baisse s'explique principalement par les déficits persistants des entreprises publiques et par une gouvernance insuffisamment efficace dans leur gestion. La faiblesse des recettes non fiscales limite la diversification des sources de revenus de l'État et accroît la pression sur la fiscalité directe, réduisant ainsi la flexibilité budgétaire nécessaire pour répondre aux besoins de financement du développement.

Figure 2 : Tendances de la mobilisation des recettes publiques



Source : Données du ministère des Finances de la Tunisie.

2.2.4 Mobilisation des ressources budgétaires nationales et efficacité des dépenses

La Tunisie continue de faire face à une mobilisation insuffisante des recettes publiques, en raison d'une base fiscale étroite, de la persistance de l'économie informelle, de la prédominance de la fiscalité indirecte (TVA et les droits d'accises), ainsi que d'un taux élevé d'évasion fiscale. Le renforcement des capacités de l'administration fiscale, notamment en matière de contrôle, d'audit et de recouvrement, ainsi qu'une revue ciblée des exonérations fiscales existantes, apparaît comme des leviers essentiels pour améliorer l'efficacité et l'équité du système fiscal. Par ailleurs, la structure des dépenses publiques reste marquée par le poids élevé de la masse salariale, qui représente 43,7 % des dépenses en 2024, ainsi que par celui des subventions, estimées à 30,4 %. Cette configuration réduit l'espace budgétaire disponible pour les investissements publics structurants, pourtant indispensables à la transformation économique et à la réalisation des objectifs de développement durable.

2.3 Le capital naturel de la Tunisie

2.3.1 Aperçu du capital naturel de la Tunisie

La Tunisie dispose d'un capital naturel diversifié mais encore insuffisamment valorisé (voir Tableau 2). Ses ressources fossiles, notamment le pétrole et le gaz naturel, connaissent un déclin progressif, accentuant la dépendance du pays vis-à-vis des importations énergétiques. Le phosphate constitue un atout stratégique, avec des réserves estimées à 3,7 milliards de tonnes. Il représente un levier important de croissance, bien que son exploitation demeure confrontée à des défis techniques, sociaux et environnementaux. Par ailleurs, la Tunisie bénéficie d'un potentiel considérable en énergies renouvelables, notamment solaire et éolien, dont la mise en valeur pourrait contribuer significativement à la transition énergétique et à la sécurité énergétique du pays. La ressource en eau représente un enjeu critique, compte tenu du stress hydrique croissant et de la surexploitation des nappes souterraines. Enfin, les forêts et les zones humides, qui jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, sont de plus en plus exposées aux effets du changement climatique et aux pressions anthropiques.

2.3.2 Contribution économique du capital naturel de la Tunisie

Les ressources extractives, en particulier le phosphate et les hydrocarbures, contribuent aux exportations et aux recettes fiscales de la Tunisie, bien que leur poids relatif ait diminué au fil du temps. En 2023, la production de phosphate s'est élevée à 3,8 millions de tonnes, un niveau nettement inférieur aux 8 millions de

tonnes enregistré en 2010, entraînant une baisse des recettes publiques issues de cette ressource stratégique. Le secteur pétrolier et gazier, qui assurait environ 80 % des besoins énergétiques du pays en 2010, ne couvre plus que 40 % de la demande nationale, accentuant ainsi la dépendance aux importations énergétiques et exposant davantage l'économie aux chocs extérieurs. Les recettes fiscales tirées du capital naturel demeurent volatiles, représentant entre 5 % et 10 % des revenus budgétaires, en raison de leur sensibilité aux fluctuations des prix internationaux et aux variations des volumes produits. Dans ce contexte, le renforcement de la gouvernance du secteur extractif, notamment en matière de transparence, de redevabilité et de mise en place de mécanismes de gestion à long terme, apparaît essentiel pour optimiser la contribution du capital naturel au développement durable du pays.

Tableau 2 : Décomposition du capital naturel de la Tunisie

	En millions de dollars des États-Unis				Par habitant (en dollars des États-Unis)			
	1995	2010	2020	% 1995-2020 (en %)	1995	2010	2020	% 1995-2020 (en %)
Capital naturel	38 780	89 096	94 961	145%	9 410	8 623	7 495	-20%
Capital naturel renouvelable	35 484	72 568	94 514	166%	8 961	8 199	7 128	-20%
Forêts	8	73	64	664%	2	6	6	162%
Services forestiers, récréatifs, de chasse et de pêche	634	1 019	740	17%	133%	119	109%	-18%
Forêts, produits forestiers non ligneux	102	96	119	17%	11	10	9	-18%
Forêts, services de rétention d'eau	459	585	702	53%	70	62	57	-18%
Pêches	-	240	548	-	74	51	43	-18%
Terres agricoles	13 776	32 366	42 638	210%	8 679	7 950	6 904	-20%
Capital naturel non-renouvelable	3 295	16 528	447	-86%	449	424	367	-18%
Pétrole	3 031	11 044	-	-100%	373	359	321	-14%
Gaz Naturel	-	2 222	-	-	-	-	-	-

Source: Base de données The Changing Wealth of Nations, 2024.
Note : Les données sur les ressources en phosphate et en eau ne sont pas disponibles et donc non présentées dans ce tableau.

2.3.3 Estimations et dynamique du capital naturel

Selon le rapport The Changing Wealth of Nations (2024), le capital naturel de la Tunisie a enregistré une croissance de 145 % entre 1995 et 2020, passant de 38,8 à 94,96 milliards de dollars des États-Unis. Toutefois, cette progression globale masque une diminution de 20 % de la valeur par habitant, sous l'effet de la croissance démographique. Le capital naturel renouvelable a connu une augmentation significative de 166 % sur la même période, principalement portée par une hausse de 210 % de la valeur des terres agricoles, en lien avec l'intensification des pratiques

agricoles. En revanche, le capital naturel non renouvelable a enregistré une baisse marquée de 86 % de sa valeur, en raison de l'épuisement progressif des réserves nationales de pétrole et de gaz, combiné à l'absence de nouvelles découvertes majeures. Cette évolution souligne la nécessité de repenser les stratégies de valorisation et de préservation du capital naturel, en intégrant pleinement les considérations de durabilité et de résilience dans les politiques publiques.

2.3.4 Défis liés à l'exploitation du capital naturel en Tunisie

La Tunisie a engagé plusieurs initiatives visant à renforcer la valorisation de son capital naturel. Toutefois, la mise en place d'un système intégré de comptabilité du capital naturel, conforme au Système de Comptabilité Économique et Environnementale (SCEE), reste à concrétiser. Les efforts actuels, bien qu'importants, gagneraient à être consolidés et systématiquement intégrés aux instruments de planification économique et budgétaire. Une telle approche permettrait de mieux apprécier la contribution effective des ressources naturelles à l'économie nationale, d'anticiper leur raréfaction, et de renforcer leur gestion durable. En outre, l'amélioration de la traçabilité et de la transparence tout au long de la chaîne de valeur des ressources extractives, notamment le phosphate et les hydrocarbures, est essentielle pour limiter les pertes fiscales, accroître l'efficience économique et renforcer la gouvernance environnementale.

2.4 Capital d'affaires

2.4.1 Définition

Le capital d'affaires désigne l'ensemble des ressources, actif et capacités mobilisés par le secteur privé en vue de produire, d'investir, d'innover et de générer de la valeur ajoutée. Il englobe à la fois les entreprises formelles et informelles, les infrastructures productives, le savoir-faire entrepreneurial, ainsi que l'environnement institutionnel dans lequel évoluent les acteurs économiques. Ce capital constitue un levier essentiel pour la croissance, la création d'emplois et la transformation structurelle de l'économie. Il contribue à stimuler l'investissement, améliorer la productivité, favoriser la diversification des activités économiques et renforcer la compétitivité à l'échelle nationale et internationale. En Tunisie, le secteur privé joue un rôle moteur dans l'économie, représentant plus de 70 % du PIB, près de 80 % de l'investissement total, et environ 90 % des emplois formels, notamment dans les secteurs de l'industrie, des services et des technologies de l'information et de la communication.

2.4.2 Indicateurs du capital d'affaires en Tunisie

Le tissu entrepreneurial tunisien est majoritairement composé de micro, petites et moyennes entreprises (MPME), qui représente environ 98 % de l'ensemble des entreprises du pays. Parmi elles, les micro-entreprises, employant jusqu'à cinq personnes, constituent à elles seules près de 97 % du total. À l'inverse, les grandes entreprises, définies comme celles comptant plus de 200 employés, ne représentent que 0,1 % du paysage entrepreneurial national. Les MPME occupent néanmoins une place centrale dans l'économie tunisienne : elles contribuent à environ 40 % du PIB et assurent près de 56 % de l'emploi national. Cette structure entrepreneuriale souligne le rôle fondamental des MPME dans la dynamisation de la croissance, la création d'emplois et la diversification économique, tout en mettant en évidence la nécessité d'un environnement propice à leur développement, à leur financement et à leur formalisation.

2.4.3 Défis et opportunités pour améliorer le capital d'affaires en Tunisie

L'environnement des affaires en Tunisie présente encore d'importantes marges d'amélioration en vue de renforcer l'attractivité des investissements, notamment pour les PME. La complexité des procédures administratives, combinée à une évolution réglementaire peu

prévisible, constitue un frein pour l'initiative entrepreneuriale et la création d'entreprise. L'accès au foncier et au financement reste particulièrement limité pour les PME, souvent exclues du crédit bancaire en raison de l'insuffisance de garanties ou de l'absence de modèles économiques suffisamment matures. Cette contrainte est exacerbée par une faible diversification des instruments financiers, un marché des capitaux encore peu développé, ainsi qu'un écosystème d'investissement nécessitant un renforcement structurel. Par ailleurs, les restrictions liées aux transferts de devises constituent un obstacle à l'intégration des entreprises tunisiennes dans les chaînes de valeur internationales. À ces limites s'ajoutent une productivité relativement modérée, un sous-investissement dans l'innovation et les technologies, ainsi que des rigidités réglementaires et des lenteurs administratives, qui affaiblissent la compétitivité du secteur privé.

Toutefois, des opportunités significatives existent. La Tunisie bénéficie d'un capital humain qualifié, d'un tissu entrepreneurial dynamique et d'un positionnement géographique stratégique favorisant l'intégration dans les chaînes de valeur régionales africaines et euro-méditerranéennes. Le développement du capital d'affaires peut être soutenu par une mobilisation accrue d'instruments non bancaires, tels que le capital-risque, le crédit-bail et les mécanismes de garantie, ainsi que par la digitalisation des services publics. Des réformes ciblées du cadre fiscal et réglementaire, notamment la révision du Code des changes et la simplification et unification du régime de l'impôt sur les sociétés, pourraient également contribuer à améliorer l'environnement des affaires. Enfin, la transition verte et numérique ouvre de nouvelles perspectives de croissance inclusive, en particulier pour les jeunes entreprises innovantes.

2.5 Capital humain de la Tunisie

2.5.1 État actuel du capital humain de la Tunisie

En 2022, l'espérance de vie à la naissance en Tunisie s'établissait à 76,9 ans, un niveau supérieur à la moyenne observée dans les pays arabes (72,1 ans), traduisant des progrès notables dans le domaine de la santé publique. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire demeure élevé, atteignant 99,2 % en 2021. Toutefois, le taux d'abandon scolaire reste préoccupant, avec environ 100 000 élèves quittant chaque année le système éducatif de manière prématurée. Sur le plan sanitaire, les indicateurs révèlent des avancées importantes, avec un taux de mortalité infantile de 12 pour 1 000 naissances vivantes et un taux de mortalité maternelle de 46 pour 100 000 naissances. Ces résultats, bien qu'encourageants, appellent à une vigilance renforcée pour consolider les acquis et réduire les inégalités d'accès aux services de santé.

Encadré 2 : Mobilité des talents tunisiens – Un enjeu stratégique pour le développement

La Tunisie est confrontée à une mobilité croissante de ses compétences qualifiées, notamment dans les secteurs de la santé, de l'ingénierie et de l'enseignement supérieur. Entre 2011 et 2021, environ 95 000 cadres qualifiés ont quitté le pays. Cette dynamique s'est intensifiée ces dernières années : en 2024, près de 6 500 ingénieurs auraient émigré, tandis que plus de 1 300 médecins ont quitté le territoire au cours de la même année, aggravant les pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs essentiels déjà fragilisés. Cette émigration de compétences s'explique notamment par l'attractivité des opportunités à l'étranger, marquées par des écarts salariaux significatifs, des perspectives de carrière élargies et des environnements professionnels perçus comme plus compétitifs. Elle souligne la nécessité urgente de renforcer l'attractivité du marché du travail national, de soutenir l'entrepreneuriat, et de moderniser les politiques de gestion des ressources humaines.

La fuite des talents représente un coût important pour l'État, en termes de perte de l'investissement public consenti dans la formation initiale sans retour immédiat. Elle prive également le pays de compétences stratégiques dans les domaines de la recherche, de la santé, de l'innovation et de la productivité, limitant sa capacité à mener à bien sa transformation économique et sa montée en gamme industrielle. Toutefois, la diaspora tunisienne constitue une ressource stratégique. En 2024, les transferts de fonds des Tunisiens de l'étranger ont atteint 5,6 % du PIB, contribuant de manière significative au renforcement des réserves en devises. Au-delà de cet apport financier, la diaspora peut jouer un rôle accru dans le transfert de compétences, l'investissement productif et l'intégration de la Tunisie dans les chaînes de valeur et réseaux internationaux. Dans ce contexte, il est essentiel d'adopter une approche volontariste, fondée sur la valorisation des talents, qu'ils soient présents sur le territoire national ou établis à l'étranger. L'amélioration de la qualité de vie, le soutien ciblé aux jeunes diplômés, la création d'un environnement professionnel stimulant, ainsi que le renforcement de la confiance entre l'État, les citoyens et les acteurs économiques, sont autant de conditions nécessaires pour transformer la mobilité des compétences en levier de développement durable et inclusif.

Le marché du travail demeure confronté à plusieurs défis structurels. Au troisième trimestre de 2024, le taux d'activité s'élevait à 46,2 %, avec une participation féminine limitée à 30,7 %. Le taux de chômage global reste élevé, à 16 %, et atteint 30 % chez les jeunes diplômés, mettant en évidence une inadéquation persistante entre les profils formés et les besoins évolutifs du tissu productif national. Alors même que la Tunisie dispose d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, le marché du travail continue de privilégier les profils peu qualifiés, réduisant ainsi les opportunités d'insertion pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, la valorisation locale du capital humain apparaît comme un levier stratégique pour favoriser l'employabilité, en particulier dans les secteurs à forte valeur ajoutée.

Tableau 3 : Indicateurs clés de l'éducation, de la santé et de la main-d'œuvre en Tunisie

Domaine	Indicateur	Valeur	Année
Éducation	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire	99,9 % (filles), 99,8 % (garçons)	2021
	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire	80,3 % (global) 95,5 % (filles), 65,4 % (garçons)	2021
	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur	38,45 % (dont 63 % de filles)	2023
Santé	Espérance de vie à la naissance	76,9 ans	2022
	Dépenses totales de santé	6,97 % du PIB	2021
	Dépenses publiques de santé	3,94 % du PIB	2021
	Dépenses publiques de santé par habitant	143 € (151 $US)	2022
Main-d'œuvre	Taux de participation à la population active (15 ans et plus)	46,2 %	T3 2024
	Taux de participation à la population active, femmes (15 ans et plus)	26,85 %	2023
	Taux de participation à la population active, hommes (15 ans et plus)	69,03 %	2023
	Taux de chômage global	16 %	2024
	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	37,6 % (hommes), 25,4 % (femmes)	2022

Sources : Institut National de la Statistique ; Banque mondiale ; UNICEF ; Organisation mondiale de la santé ; ministère de l'Éducation ; ministère de la Santé ; Enquêtes nationales sur la population active (2023-2024).

2.5.2 Principaux obstacles au développement du capital humain

L'inadéquation entre la formation et les besoins évolutifs du marché du travail demeure l'un des principaux défis au développement du capital humain en Tunisie, en particulier dans les secteurs technologiques et industriels. Cette discordance freine l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et limite la compétitivité des entreprises. Par ailleurs, des disparités régionales significatives persistent en matière d'accès aux infrastructures éducatives et sanitaires, notamment dans les zones de l'intérieur du pays, contribuant à accentuer les inégalités sociales et territoriales. Le renforcement de la formation continue, en particulier dans les compétences numériques et techniques, représente un levier stratégique pour améliorer l'adaptabilité de la main-d'œuvre face aux mutations économiques rapides.

La fuite des talents, notamment des professionnels de santé, des ingénieurs, des chercheurs et des jeunes diplômés, vers des opportunités internationales plus attractives, met en lumière la nécessité de créer un environnement professionnel plus favorable à leur épanouissement et à leur rétention. Cela passe par une meilleure reconnaissance des compétences, des perspectives d'évolution de carrière et un cadre de travail incitatif. Enfin, la modernisation progressive du marché du travail, accompagnée d'une amélioration continue du climat des affaires, constitue une condition essentielle pour faciliter l'intégration des jeunes dans le tissu économique national et renforcer l'inclusivité du développement.

2.5.3 Investir dans l'éducation et le développement des compétences

Le développement des compétences en Tunisie requiert une modernisation substantielle des contenus pédagogiques, en intégrant les compétences clés du XXI^{e} siècle, telles que la pensée critique, les compétences numériques, la maîtrise des langues, la créativité et la résolution

de problèmes. La promotion de la formation technique et professionnelle, étroitement alignée sur les besoins du marché du travail, doit s'accompagner d'un dialogue structuré et permanent entre le système éducatif, le secteur privé et les acteurs de l'emploi. La digitalisation de l'enseignement, l'introduction de l'orientation professionnelle dès le cycle secondaire, ainsi que l'adoption d'approches pédagogiques innovantes, sont autant de leviers pour renforcer la qualité, l'équité et l'efficacité du système éducatif.

Par ailleurs, l'intégration progressive de l'intelligence artificielle, de la programmation et de la pensée algorithmique dans les cursus scolaires, ainsi que l'encouragement à l'entrepreneuriat technologique, constituent des axes stratégiques pour anticiper les évolutions du marché du travail. La création de centres d'excellence en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) permettrait, en outre, de doter les jeunes générations des compétences nécessaires à leur pleine participation à l'économie numérique et à l'innovation.

Encadré 3 : Réformes et investissements réussis dans l'éducation en Tunisie

Depuis son indépendance, la Tunisie a fait de l'éducation une priorité nationale, en menant des réformes ambitieuses et en allouant des investissements soutenus au secteur. En 2021, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire atteignait 99,2 %, grâce notamment à la loi de 2002 instituant la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Le pays dispose d'un maillage éducatif étendu, avec plus de 4 500 écoles primaires et 1 600 collèges et lycées assurant une couverture territoriale large. La parité entre les filles et les garçons est pleinement atteinte au niveau primaire, tandis que les filles représentent 63 % des effectifs dans l'enseignement supérieur, traduisant des progrès importants en matière d'égalité d'accès à l'éducation. L'encadrement pédagogique s'est renforcé au fil des années, notamment grâce à des campagnes de recrutement massif d'enseignants. En outre, des dispositifs de soutien spécifiques sont mis en œuvre pour accompagner les élèves issus de milieux défavorisés, dans une perspective d'équité éducative. En 2021, la Tunisie a consacré 6,7 % de son PIB à l'éducation, soit l'un des taux les plus élevés à l'échelle mondiale, confirmant l'importance stratégique accordée au développement du capital humain.

2.5.4 La santé comme pilier du développement du capital humain

La santé constitue un pilier fondamental du développement du capital humain en Tunisie. Toutefois, l'accès équitable aux soins demeure un défi majeur, en raison de la concentration des infrastructures sanitaires et des professionnels de santé dans les zones urbaines, au détriment des régions intérieures. La densité médicale reste limitée, avec 1,3 médecin et 2,3 lits d'hôpital pour 1 000 habitants, ce qui restreint à la fois la qualité des soins et la capacité d'accueil du système de santé. Les maladies non transmissibles, notamment le diabète et les affections cardiovasculaires, exercent une pression croissante sur le système sanitaire et sur l'économie, en raison de leur impact sur l'absentéisme, la productivité et les dépenses de santé. Par ailleurs, environ 20 % de la population ne bénéficie d'aucune forme d'assurance maladie, ce qui limite l'accès aux soins et accentue les inégalités sociales en matière de santé. Pour renforcer la résilience et l'équité du système de santé, il est essentiel d'étendre la couverture sanitaire universelle, d'améliorer le financement des soins de santé primaires, de renforcer les services de prévention, et de développer l'offre médicale dans les régions défavorisées. Ces mesures sont indispensables pour garantir une santé inclusive et durable, condition préalable à la réalisation du plein potentiel du capital humain.

2.6 Capital financier

2.6.1 Marchés financiers et de capitaux nationaux

Le marché financier tunisien demeure largement dominé par la finance traditionnelle, avec une prédominance du secteur bancaire, qui assure 85 % du financement de l'économie. Toutefois, la capacité de financement des banques est limitée par l'exposition élevée aux créances douteuses, estimées à 14 % de leur portefeuille. Le marché obligataire est quasi exclusivement souverain, avec une participation marginale du secteur privé. Par ailleurs, la Bourse de Tunis reste peu liquide et peu profonde, avec une capitalisation boursière représentant environ 20 % du PIB, ce qui restreint son rôle dans la mobilisation de l'épargne à long terme et le financement des entreprises. Les instruments de financement alternatifs, tels que le capital-investissement et le capital-risque, restent encore marginaux, avec un encours estimé à 2 milliards de dinars tunisiens (soit 592,3 millions d'euros). Le financement participatif (crowdfunding), récemment encadré par la réglementation, ainsi que les FinTechs, présente un potentiel de diversification des sources de financement, mais leur développement demeure limité par un cadre juridique et réglementaire encore contraignant. Le secteur des assurances, encore faiblement pénétré et peu rentable, pourrait jouer un rôle plus actif dans la mobilisation de l'épargne longue, en particulier à travers des produits d'investissement liés aux infrastructures et au développement durable. Par ailleurs, les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger ont atteint 8,1 milliards de dollars des États-Unis en 2024, représentant 5,6 % du PIB, un montant supérieur à celui des investissements directs étrangers (1,5 % du PIB). Bien que ces transferts soutiennent la consommation et contribuent au renforcement des réserves de change, leur impact sur l'investissement productif demeure limité. Le développement d'instruments innovants, tels que les obligations de la diaspora ou des fonds dédiés, pourrait permettre de canaliser ces flux vers des secteurs à fort impact économique et social.

2.6.2 L'état du développement financier en Tunisie

La Tunisie se situe dans la moyenne inférieure des pays émergents en matière de développement financier. Le système reste fortement centré sur le secteur bancaire, tandis que l'inclusion financière demeure limitée et que les marchés de capitaux sont peu développés, malgré un potentiel important en matière d'épargne domestique et d'innovation. La Bourse de Tunis affiche une capitalisation d'environ 8 milliards de dollars des États-Unis, avec 77 sociétés cotées en 2024. Ce niveau relativement modeste restreint son rôle dans le financement du secteur privé et dans la mobilisation de ressources à long terme. Par ailleurs, le taux d'épargne nationale, estimé à seulement 5,9 % du PIB en 2023, reste en deçà du seuil de 25 % généralement considéré comme nécessaire pour soutenir une croissance durable et inclusive. Selon l'indice de développement financier du FMI, qui évalue la profondeur, l'accès et l'efficacité des institutions et des marchés financiers, la Tunisie a obtenu un score de 0,23 en 2021, contre 0,26 en 2016. Cette baisse reflète une amélioration relative du secteur bancaire par rapport aux marchés financiers, mais traduit globalement une performance faible, notamment en matière de crédit, d'intermédiation financière et de bancarisation. Cette situation limite la capacité du système financier à soutenir efficacement l'investissement privé, l'innovation et l'inclusion économique, en particulier pour les PME et les populations non bancarisées. Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer la profondeur des marchés financiers, de diversifier les instruments de financement, et d'élargir l'accès aux services bancaires afin d'améliorer l'efficience du système financier et d'accélérer le financement du développement économique.

2.6.3 Mobilisation des ressources financières pour le développement de la Tunisie

La mobilisation des ressources financières en faveur du développement en Tunisie repose

encore largement sur les mécanismes de la finance traditionnelle. Les banques commerciales assurent la majeure partie du financement de l'économie, mais leur capacité à soutenir l'investissement productif reste limitée, en raison de leur forte exposition aux créances douteuses et de la concentration des crédits sur un nombre restreint de secteurs et d'acteurs économiques. Le marché obligataire demeure dominé par les émissions souveraines, avec une participation très faible du secteur privé. Le secteur des assurances, malgré son potentiel à mobiliser l'épargne à long terme, se caractérise par une faible pénétration du marché et des placements peu dynamiques. Les fonds de pension et les produits d'assurance-vie, encore sous-développés, pourraient jouer un rôle accru dans le financement du développement, à condition d'engager des réformes ciblées en matière de gouvernance, de régulation et d'orientation des investissements vers des actifs productifs et durables. La finance alternative, bien que marginale à ce jour, présente un potentiel significatif. Le capital-investissement et le capital-risque peinent encore à atteindre les PME, qui restent largement exclues de ces instruments. Le financement participatif et les FinTechs commencent à émerger, mais leur déploiement demeure freiné par des contraintes réglementaires et structurelles. Par ailleurs, le financement des chaînes de valeur, des exportations et les PPP restent sous-utilisés, alors qu'ils pourraient constituer des leviers puissants pour accélérer la transformation économique. La lutte contre les flux financiers illicites, estimés à plusieurs centaines de millions de dollars des États-Unis par an, représente également un axe stratégique. Leur réduction permettrait de préserver des ressources précieuses pour le financement du développement, de renforcer la transparence financière, et de favoriser l'intégration économique et financière régionale.

2.6.4 Ressources financières offshore pour le développement de la Tunisie

Les avoirs offshore détenus par des résidents tunisiens sont estimés entre 4 et 7 milliards de dollars des États-Unis, soit environ 15 % du PIB. Bien que ces ressources représentent un potentiel financier important, elles restent largement non mobilisées pour soutenir l'investissement productif, l'épargne nationale ou le développement économique formel. Leur intégration progressive dans l'économie officielle constituerait un levier stratégique pour renforcer la base domestique de financement et orienter les capitaux vers des projets structurants à fort impact économique et social. Par ailleurs, les opérations bancaires transfrontalières, bien qu'actives avec certains partenaires traditionnels, gagneraient à être élargies et davantage intégrées dans les dynamiques économiques régionales, notamment en Afrique, afin de favoriser la coopération financière et l'intégration continentale.

Les flux de dette extérieure ont connu une progression significative ces dernières années, atteignant 37,5 % du PIB en 2024. Cette évolution appelle à une gestion prudente et proactive de la soutenabilité de la dette, en cohérence avec les objectifs de stabilité macroéconomique et de financement du développement. Les IDE, relativement stables autour de 2 % du PIB, pourraient être dynamisés par une amélioration progressive du climat des affaires, fondée sur la prévisibilité réglementaire, la transparence, et la sécurité juridique. Par ailleurs, la profondeur encore limitée du marché des capitaux freine l'essor des flux de portefeuille, ce qui restreint la diversification des sources de financement externe. Un recours accru au financement mixte, combinant recettes publiques et privées, ainsi que financements concessionnels, pourrait jouer un rôle catalyseur dans le développement d'infrastructures durables, des énergies renouvelables, et des chaînes de valeur agricoles. Enfin, un meilleur alignement des financements climatiques sur les priorités nationales permettrait de renforcer la résilience économique tout en maîtrisant les risques liés à l'endettement extérieur.

2.6.5 Financement innovant

En Tunisie, plusieurs formes de financement innovant connaissent un développement

progressif, notamment le capital-risque, le crowdfunding, les obligations vertes, ainsi que les fonds d'investissement à impact. Le financement mixte, qui combine capitaux publics et privés, est déjà utilisé dans certains projets d'infrastructure, mais demeure insuffisamment exploité pour mobiliser pleinement l'investissement privé dans des secteurs stratégiques. La finance verte, en particulier à travers les obligations vertes et les fonds climatiques, commence à émerger, bien qu'elle nécessite un cadre incitatif plus solide pour favoriser sa croissance et accélérer la transition écologique. Ces mécanismes de financement alternatifs permettent d'élargir la base de ressources disponibles, de répartir les risques entre les parties prenantes, et de canaliser les capitaux vers des domaines à fort impact socio-économique et environnemental. Des avancées notables ont été enregistrées sur le plan réglementaire, notamment à travers l'adoption de cadres juridiques encadrant le crowdfunding et les sukuks (obligations islamiques). Toutefois, l'écosystème reste limité par une culture financière encore peu développée, la faible profondeur du marché des capitaux, et une aversion persistante au risque du secteur bancaire. Par ailleurs, l'essor des FinTech offre de nouvelles opportunités pour renforcer l'inclusion financière et démocratiser l'accès au financement. Grâce à des outils innovants tels que le financement participatif, le crédit numérique (digital lending) et la technologie blockchain, les FinTechs peuvent faciliter l'épargne digitale, améliorer l'accès au crédit, et soutenir la création d'un système financier plus accessible, transparent et inclusif.

2.7 Recommandations politiques

Pour optimiser l'utilisation de son capital national, la Tunisie dispose de marges de progression significatives, notamment à travers une gestion plus intégrée, transparente et durable de ses ressources naturelles, humaines, productives et financières.

À court terme, il est recommandé de renforcer la gouvernance du secteur extractif par une transparence accrue des contrats et des flux financiers, en vue d'une meilleure valorisation des ressources et d'une redevabilité renforcée. Un meilleur ciblage des subventions fondé sur un diagnostic technique rigoureux, permettrait de maîtriser les dépenses tout en préservant les ménages vulnérables. Malgré l'existence de guichets uniques digitalisés (TTN, APII, TIA), leur interconnexion, leur ergonomie et leur orientation vers les PME nécessitent des améliorations pour favoriser un environnement propice à l'investissement. L'accès aux soins de santé dans les zones défavorisées pourrait être amélioré grâce à une cartographie numérique des besoins et à une répartition plus équitable des ressources humaines en santé. Face à l'accès restreint aux marchés de capitaux, la Tunisie gagnerait à diversifier ses sources de financement en structurant davantage de projets bancables, éligibles au financement mixte associant ressources publiques, concessionnelles et privées. Les dispositifs publics de garantie, tels que la SOTUGAR, devraient être étendus pour faciliter le crédit aux PME et soutenir les projets à forte composante verte. La mise en place de bons d'investissement à destination de la diaspora permettrait de capter une part plus importante des transferts de fonds pour des projets productifs. Par ailleurs, la valorisation d'actifs publics sous-utilisés, notamment fonciers, à travers des concessions encadrées, représenterait une source additionnelle de capital mobilisable.

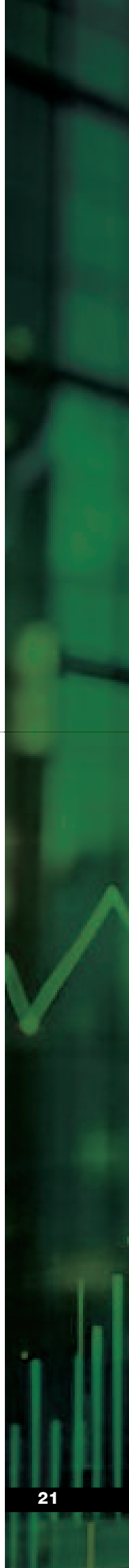
À moyen terme, la création d'un cadre institutionnel pour un fonds souverain permettrait de stabiliser les revenus issus des ressources naturelles et de financer des projets stratégiques intergénérationnels. L'intégration des PME dans les chaînes de valeur nationales et régionales devrait être appuyée par des mécanismes ciblés, incluant des dispositifs de labellisation, des garanties financières et un accompagnement technique. Les programmes de formation technique devraient être mieux alignés avec les besoins des secteurs prioritaires, en étroite collaboration avec le secteur privé. L'élargissement de l'assiette fiscale passera par sur une mise à jour du cadastre, l'automatisation des contrôles fiscaux et une stratégie progressive

de formalisation de l'économie informelle. Le développement du marché obligataire domestique, notamment à travers les obligations vertes et les émissions spécifiques aux PME, offrirait une nouvelle source de financement local, tout en promouvant des investissements durables.

À long terme, la Tunisie pourrait investir stratégiquement dans les énergies renouvelables à grande échelle, telles que le solaire et l'hydrogène vert, en tant que moteurs de transformation économique. Parallèlement, la modernisation du système éducatif devra se poursuivre, avec un accent particulier sur les STIM ainsi que sur l'orientation professionnelle. Enfin, une réforme progressive de la masse salariale publique et l'institutionnalisation de l'évaluation systématique des dépenses permettront de renforcer la soutenabilité budgétaire et d'améliorer l'efficacité de l'action publique à long terme.

3

EXPLOITER LE POTENTIEL EN CAPITAL ET LES RESSOURCES DE LA TUNISIE POUR SON DÉVELOPPEMENT – LE RÔLE DES INSTITUTIONS, DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉTAT DE DROIT



MESSAGES CLÉS

- La mobilisation des ressources en Tunisie demeure entravée par plusieurs faiblesses structurelles, notamment la fragmentation des mandats institutionnels, la lenteur des procédures administratives, une digitalisation encore partielle des services publics et une instabilité du cadre fiscal. Ces contraintes entraînent des pertes significatives de recettes et freinent l'investissement, malgré l'introduction de réformes prometteuses, telles que les plateformes e-Tax et TUNEPS, qui nécessitent d'être consolidées et pleinement opérationnalisées.

- Les pertes annuelles liées aux flux financiers illicites sont estimées entre 1,2 et 1,8 milliard de dollars des États-Unis, soit près de 4 % du PIB. Un encadrement renforcé de ces flux permettrait non seulement d'élargir l'assiette fiscale, mais également de renforcer la soutenabilité des finances publiques et la justice fiscale.

- L'accélération des réformes institutionnelles suppose une clarification des responsabilités administratives, une simplification des procédures, une stabilisation du cadre fiscal, la poursuite de la digitalisation des services de l'État, la sécurisation des droits de propriété et la modernisation du système de justice économique.

- Une coopération panafricaine renforcée, notamment à travers des initiatives telles que le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), constitue un levier stratégique pour la lutte contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites. Cette coopération permettrait de promouvoir l'échange d'informations, l'harmonisation des cadres réglementaires et une plus grande transparence économique à l'échelle régionale.

3.1 Introduction

Le présent chapitre examine l'incidence de la gouvernance, de la qualité des institutions et de l'État de droit sur la mobilisation du capital national et sur le développement durable en Tunisie. Il met en évidence le rôle stratégique de l'État dans l'optimisation du capital naturel, humain et productif, en appui à la transformation économique du pays. L'analyse souligne les contraintes majeures que représentent les faiblesses institutionnelles, la corruption et la fuite des capitaux, qui freinent la mobilisation des ressources intérieures et réduisent l'efficacité des politiques publiques. Le chapitre identifie ainsi des réformes prioritaires visant à renforcer la gestion publique, à limiter les pertes financières et à améliorer la performance des institutions. Enfin, des orientations stratégiques sont proposées pour une meilleure valorisation du capital national, en vue de stimuler une croissance inclusive, durable et résiliente, fondée sur la transparence, la redevabilité et l'efficience institutionnelle.

3.2 Arrangements institutionnels pour la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital

La qualité des institutions joue un rôle fondamental dans la gestion efficace des différentes formes de capital, naturel, humain, physique et financier, et dans leur contribution au développement durable. En Tunisie, les arrangements institutionnels sont en phase de transition, portés par une volonté manifeste de réforme. Toutefois, des contraintes structurelles persistantes et des capacités administratives inégalement réparties freinent leur efficacité.

i) Une architecture institutionnelle dense nécessitant une meilleure coordination

La Tunisie dispose d'un éventail d'institutions formellement chargées de la gestion du capital national, telles que le ministère des Finances, l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Direction générale des impôts ou encore l'Agence foncière industrielle. Bien que ces structures assurent des fonctions essentielles, leur coordination demeure limitée. Les chevauchements de compétences, la faible articulation intersectorielle et l'insuffisance des mécanismes de reddition de comptes réduisent leur efficacité globale. Dans le domaine du capital naturel, en particulier, la gouvernance des ressources extractives bénéficierait d'un renforcement en matière de transparence, de traçabilité et de contrôle public. La Tunisie a exprimé à plusieurs reprises son intérêt pour l'adhésion à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), sans toutefois concrétiser cette démarche. L'absence d'un cadre consolidé de gouvernance, ainsi que l'inexistence d'un fonds souverain dédié, limite la valorisation durable et stratégique des ressources naturelles.

ii) Des marges d'optimisation dans l'administration publique pour la mobilisation du capital

La mobilisation effective du capital est également freinée par un cadre fiscal encore marqué par l'instabilité et un déficit de prévisibilité, ce qui nuit à la confiance des contribuables et à l'attractivité économique. Une revalorisation des carrières dans la fonction publique, notamment par des mesures de motivation et de fidélisation, pourrait permettre de renforcer les compétences administratives et techniques. Le retard dans la digitalisation maintient des procédures largement manuelles, limitant l'accès équitable aux services publics. Ces vulnérabilités facilitent les sorties illicites de capitaux, notamment par l'évasion fiscale, les flux financiers illicites et d'autres pratiques non réglementées. Selon l'Initiative ENACT, ces pertes sont estimées à environ 1,2 milliard de dollars des États-Unis par an, soit près de 3 % du PIB, affectant directement la capacité de l'État à financer ses priorités sociales et infrastructurelles.

iii) Des réformes institutionnelles en cours qui témoignent d'un potentiel d'amélioration

Malgré ces défis, plusieurs initiatives récentes démontrent que des progrès sont possibles en matière de qualité institutionnelle. La mise en place de la plateforme e-Tax a permis une digitalisation partielle des déclarations fiscales et une amélioration du recouvrement de certaines taxes. Dans le domaine de la commande publique, le Système tunisien de marchés publics en ligne (TUNEPS – Tunisian Online E-Procurement System) a contribué de manière significative au renforcement de la transparence et à la réduction des coûts de transaction. La réforme de la CDC, engagée depuis 2012, constitue également un exemple notable. La CDC a structuré plusieurs instruments de co-investissement en partenariat avec des fonds étrangers et des acteurs privés, dans des secteurs stratégiques tels que les infrastructures, les start-ups et les énergies renouvelables. Sur le plan fiscal, des efforts ont été entrepris pour réviser l'IRPP, diversifier les sources fiscales, notamment à travers l'introduction de la taxe carbone et le renforcement de l'impôt foncier, et moderniser les interactions entre l'administration et les contribuables grâce à la digitalisation. Ces initiatives témoignent d'un potentiel d'amélioration tangible, à condition d'une coordination renforcée, d'une vision institutionnelle claire et d'un engagement durable en faveur de la réforme de la gouvernance publique.

3.3 Défis et opportunités pour améliorer la gouvernance des capitaux

La Tunisie est confrontée à un ensemble de défis structurels qui entravent la gestion optimale de ses différentes formes de capital, naturel, humain, productif et fiscal, et limitent la mobilisation efficace des ressources nécessaires à son développement durable.

Dans le secteur extractif, bien que l'adoption du nouveau Code minier en 2023 constitue une avancée notable, sa mise en œuvre demeure perfectible. Des clarifications s'imposent quant aux délais de traitement, à la transparence des procédures et à l'indépendance des régulateurs. Par ailleurs, le cadre fiscal et environnemental applicable au secteur pourrait être davantage aligné sur les standards internationaux, afin de renforcer l'attractivité des investissements et la compétitivité. Les exonérations fiscales accordées aux entreprises extractives (notamment en matière d'impôt sur les bénéfices et de TVA) n'ont pas toujours permis une mobilisation significative des recettes publiques, faute de mécanismes d'évaluation systématique et de redevabilité. Le développement du contenu local reste limité : les chaînes de valeur extractives demeurent dominées par les entreprises publiques ou multinationales, avec une intégration marginale des acteurs locaux et un transfert de compétences encore insuffisant vers la main-d'œuvre tunisienne.

Certaines pratiques telles que les flux financiers illicites, la fraude douanière et l'évasion fiscale continuent d'affaiblir la mobilisation des ressources intérieures. Le commerce parallèle, notamment sur les produits subventionnés et les hydrocarbures, alimente une économie informelle transfrontalière qui fragilise les finances publiques. En outre, la manipulation des prix de transfert par certaines multinationales facilite l'érosion de la base fiscale au profit de juridictions à faible fiscalité, contribuant à des pertes estimées entre 1,2 et 1,8 milliard des États-Unis par an. Ces pertes limitent la capacité de l'État à financer des priorités stratégiques telles que les infrastructures, l'éducation et la santé.

Sur le plan de la gouvernance économique, la complexité réglementaire, les lourdeurs administratives et l'imprévisibilité juridique constituent des freins majeurs à l'investissement, en particulier étranger. La fragmentation des responsabilités institutionnelles nuit à la coordination et à l'efficacité de l'action publique, ce qui affecte la confiance des investisseurs et leur engagement à long terme. L'inadéquation des infrastructures économiques

dans les régions de l'intérieur contribue à la concentration des investissements autour de Tunis, accentuant les disparités régionales.

D'un point de vue fiscal, malgré un taux de pression fiscale élevé (25,1 % du PIB en 2024), l'assiette reste étroite. Cela s'explique notamment par l'importance de l'économie informelle (estimée à 26 % du PIB), la faiblesse des contrôles et un recours encore limité à la digitalisation. Le système fiscal est perçu comme peu équitable, car la charge repose majoritairement sur les salariés (taux pouvant atteindre 35 %), alors que les revenus du capital bénéficient souvent d'exonérations ou de régimes préférentiels, par exemple, l'exonération des dividendes jusqu'à 10 000 dinars. Par ailleurs, certaines niches fiscales, telles que celles sur les produits spécifiques (tabac, alcool, jeux en ligne), demeurent sous-exploitées.

L'alignement entre les politiques éducatives et les dynamiques du marché du travail reste à renforcer pour mieux répondre aux besoins du tissu productif et réduire le chômage des diplômés.

Dans ce contexte, une réforme institutionnelle ambitieuse, fondée sur les principes de transparence, de redevabilité, de simplification des procédures et de cohérence des politiques publiques, apparaît essentielle pour libérer pleinement le potentiel des capitaux nationaux et soutenir une croissance inclusive et durable.

- Poursuivre la simplification des procédures fiscales et élargissement de l'assiette fiscale, notamment par une intégration progressive de l'économie informelle et une révision du système d'imposition visant une meilleure équité entre les différentes catégories de contribuables.
- Renforcer les mécanismes de suivi et de contrôle fiscal, en s'appuyant sur des outils digitaux avancés et des dispositifs de surveillance indépendants, en vue de consolider la transparence, d'améliorer la conformité et de lutter contre la fraude.
- Moderniser l'environnement administratif et réglementaire, en simplifiant les textes juridiques, en fluidifiant les démarches administratives et en intensifiant les investissements dans les infrastructures économiques, notamment dans les régions à fort potentiel encore peu exploité.
- Améliorer la transparence fiscale, renforcer la coopération internationale et consolider la régulation du commerce transfrontalier, afin de réduire les pertes liées aux flux financiers illicites et à l'évasion fiscale.
- Mettre à jour les cadres fiscaux et réglementaires en intégrant de nouvelles sources de revenus, notamment dans les secteurs émergents tels que les jeux en ligne, et en ajustant la taxation des produits spécifiques pour refléter les évolutions économiques et sociales actuelles.

3.4 L'État de droit, la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital

En Tunisie, les faiblesses structurelles liées à l'État de droit continuent de freiner l'émergence d'un environnement favorable à l'investissement et à la mobilisation des ressources en faveur du développement durable.

La création de régimes fiscaux différenciés, souvent en faveur de certains secteurs ou entreprises, s'est opérée au détriment de l'équité fiscale et de l'efficacité économique. Cette situation, combinée à une faible prévisibilité dans l'application des textes de loi, nuit à la stabilité du cadre juridique et décourage les engagements à long terme du secteur privé. Les droits de propriété sont garantis sur le plan juridique. Toutefois, dans plusieurs secteurs clés, notamment l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles, des incertitudes foncières persistent. Celles-ci sont souvent liées à des registres fonciers incomplets et à une faible reconnaissance des formes de propriété coutumière. Cette situation limite la mobilisation du capital foncier, qui ne peut être pleinement utilisé comme garantie ou

comme vecteur d'investissement productif. L'exécution insuffisante des contrats reste un frein majeur à la dynamisation de l'activité économique. Le système judiciaire gagnerait à renforcer sa capacité à résoudre les litiges économiques de manière plus rapide et spécialisée.

Dans ce contexte, plusieurs leviers peuvent être activés pour renforcer l'État de droit et améliorer l'environnement de gestion des capitaux :

- Mettre en place un cadre législatif stable, cohérent et pluriannuel, notamment en matière fiscale et d'investissement, afin de renforcer la prévisibilité du cadre juridique.
- Accélérer la modernisation du système judiciaire, en créant des chambres spécialisées pour les litiges commerciaux, et en renforçant les capacités humaines et technologiques des juridictions économiques.
- Renforcer la sécurité foncière, à travers l'achèvement de la digitalisation du cadastre, la reconnaissance progressive des titres de propriété coutumiers, et la simplification des procédures d'enregistrement foncier.
- Promouvoir une culture institutionnelle de redevabilité et de transparence, en garantissant un accès équitable à l'information pour les citoyens et les entreprises, et en améliorant les mécanismes de contrôle public.

Ces actions constituent des prérequis essentiels pour garantir une gestion efficiente des différentes formes de capital, améliorer le climat des affaires, et soutenir la transformation économique de manière inclusive et durable.

3.5 Une approche panafricaine pour renforcer l'État de droit, les institutions et la gouvernance afin d'exploiter le capital de la Tunisie

Une coopération régionale renforcée constitue un levier stratégique pour appuyer les efforts de la Tunisie en matière de lutte contre les pertes de ressources et d'optimisation du capital national. L'harmonisation des cadres réglementaires, l'échange automatique d'informations fiscales et la coopération judiciaire entre les États africains sont essentiels pour réduire l'optimisation fiscale abusive, limiter les transferts illicites de capitaux et promouvoir un partage plus équitable des bénéfices. Des initiatives telles que le Forum sur l'ATAF et l'Observatoire africain des flux financiers illicites illustrent l'importance croissante accordée à ces enjeux à l'échelle continentale. Elles offrent à la Tunisie des opportunités de renforcement des capacités institutionnelles, de soutien technique et de plaidoyer en faveur d'une plus grande transparence fiscale.

Par ailleurs, la ZLECAf représente un instrument structurant de gouvernance économique régionale. En promouvant l'harmonisation des normes, la transparence des échanges et la mise en place de mécanismes de suivi inter-étatiques, la ZLECAf peut favoriser la mobilisation du capital, la sécurisation des transactions transfrontalières et la consolidation d'un climat propice à l'investissement et à la transformation économique à l'échelle continentale. Dans ce contexte, l'ancrage actif de la Tunisie dans ces cadres panafricains constitue une opportunité pour renforcer l'État de droit, améliorer la gouvernance économique et institutionnelle, et tirer pleinement parti de son capital national dans une logique d'intégration régionale durable.

3.6 Conclusion et recommandations politiques

Des institutions solides, une gouvernance efficace et un État de droit renforcé constituent les fondements indispensables à la mobilisation accrue des ressources nationales en Tunisie. L'optimisation du capital naturel, humain, productif et financier dépend étroitement de la qualité du cadre institutionnel et de la stabilité réglementaire.

Il est essentiel de consolider un cadre juridique et réglementaire robuste garantissant la transparence, la redevabilité et la protection des ressources, notamment dans le secteur extractif, où une gestion rigoureuse et inclusive peut renforcer la mobilisation des recettes et la durabilité

des investissements. S'agissant du capital humain, la modernisation du système éducatif, en adéquation avec les besoins évolutifs du marché du travail, ainsi que la mise en œuvre de politiques d'inclusion actives, sont prioritaires pour améliorer l'employabilité et renforcer la cohésion sociale. Sur le plan fiscal, l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment par l'intégration progressive du secteur informel, ainsi que l'accélération de la digitalisation des services fiscaux et administratifs, sont des leviers essentiels pour accroître les recettes publiques et renforcer l'équité fiscale.

Enfin, la simplification des procédures administratives, la sécurisation juridique des investissements et la modernisation de l'environnement des affaires sont nécessaires pour stimuler le capital d'entreprise, favoriser l'investissement privé et renforcer la compétitivité de l'économie tunisienne. Ces recommandations s'inscrivent dans une vision intégrée du développement durable, fondée sur la transparence, la redevabilité, l'efficacité institutionnelle et l'intégration régionale, en vue de consolider les bases d'une croissance inclusive et résiliente.

RÉFÉRENCES

- Afrobarometer & One to One Polling. (2024). Tunisie : Democracy Scorecard – Round 10. Enquête d'opinion.
- Agence Française de Développement (AFD). (2023). *Note d'analyse sur la mobilisation des ressources internes en Afrique du Nord.* Paris.
- African Tax Administration Forum (ATAF). (2023). *Toolkit for Tax Expenditure Governance in Africa.* Pretoria.
- Banque africaine de développement (BAD). (2023). *Perspectives économiques en Afrique 2023 : Mobilisation des ressources intérieures pour la transition verte.* Abidjan.
- Banque africaine de développement (BAD). (2025). BTOR – *Mission CFR Tunisie.* Département Économiste pays (ECCE), document interne.
- Banque Centrale de Tunisie (BCT). (2024). *Bulletin Trimestriel de Conjoncture Économique et Monétaire – 4e trimestre 2024.* Tunis.
- Banque Centrale de Tunisie (BCT). (2024). *Rapport Annuel 2023.* Tunis.
- Banque mondiale. (2021). *Doing Business Reforms and Results in Tunisia.* Washington, DC.
- Banque mondiale. (2022). *Inclusion financière en Tunisie – État des lieux et opportunités.* Tunis.
- Banque mondiale. (2023). *Tunisie – Bulletin de conjoncture économique : Équité et efficacité du système fiscal tunisien.* Washington, DC.
- Banque mondiale. (2024). *Tunisia Economic Monitor: A New Social Contract for Tunisia.* Washington, DC.
- Centre Ali Ben Ghedhahem pour la Justice Fiscale (CAJF). (2025). *Subventions alimentaires : un obstacle ou un bouclier ? Décryptage de l'impasse entre la Tunisie et le FMI.* Tunis.
- Commission économique pour l'Afrique (CEA). (2022). *Repenser l'architecture financière pour l'Afrique.* Addis-Abeba.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). (2025). *Examen de la politique d'investissement : Tunisie. UNCTAD/DIAE/PCB/2024/5.* Genève.
- ENACT / Institute for Security Studies (ISS). (2022). *Stemming the Tide of Tunisia's Illicit Financial Flows.* ENACT Observer.
- Global Financial Integrity (GFI). (2023). *Illicit Financial Flows to and from Developing Countries: 2008–2021.* Washington, DC.
- Institut National de la Statistique (INS). (2024). *Indicateurs économiques trimestriels et annuels 2023–2024.* Tunis.
- INS, Ministère de l'Économie et de la Planification, UNICEF, USAID, & KfW. (2023). *Enquête MICS – Tunisie 2023 : Situation de la mère et de l'enfant.* Tunis.
- Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ). (2024). *Les ressources humaines en Tunisie : un atout en perte de vitesse.* Tribune n°32, août 2024. Tunis.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (2015). *Plan stratégique de la réforme de l'enseignement supérieur 2015–2025.* Tunis.
- Ministère des Finances – République Tunisienne. (2023). *PEFA Tunisie 2023 – Évaluation de la gestion des finances publiques.* Tunis.
- Ministère des Finances – République Tunisienne. (2023). *Secteur informel en Tunisie : défis et pistes de formalisation.* Tunis.

- Ministère des Finances – République Tunisienne. (2023). *Tunisie : effort et potentiel fiscal.* Tunis.
- Ministère des Finances – République Tunisienne. (2024). *Loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024 portant loi de finances pour l'année 2025. Journal Officiel de la République Tunisienne,* n°149 du 10 décembre 2024.
- Ministère des Finances – République Tunisienne. (2025). *Rapport sur le budget de l'État 2024 – Loi de finances.* Tunis.
- Ministère des Finances – République Tunisienne. (2025). *Résultats provisoires de l'exécution du budget de l'État à fin décembre 2024.* Direction Générale des Ressources et des Équilibres. Tunis.
- Observatoire Tunisien de l'Économie (OTE). (2023). *Quelle politique de contenu local dans le secteur des industries extractives ?* Tunis.
- Observatoire Tunisien de l'Économie (OTE). (2024). *Analyse du budget 2024 – Annexe 07.* Tunis.
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2022). *Études économiques de l'OCDE : Tunisie 2022*. Paris.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2022). *Indice de développement humain et perspectives régionales – Tunisie.* New York.
- Secrétariat de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). (2023). *African Continental Free Trade Area: Implementation Update Report*. Accra.
- UNICEF & Ministère de l'Éducation – République Tunisienne. (2022). *Analyse sectorielle de l'éducation en Tunisie*. Tunis.
- Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT). (2006). *La fiscalité en Tunisie et la question de la cohésion sociale*. Département des Études et de la Documentation. Tunis.

